



RENDEZ-VOUS NOVEMBRE 2007
MONTRÉAL
MÉTROPOLE CULTURELLE

PLAN D'ACTION 2007 – 2017

Proposition préparée par le Comité de suivi du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle

La Ville de Montréal, Culture Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada s'associent pour convoquer le *Rendez-vous novembre 2007- Montréal, métropole culturelle*, qui aura lieu les 12 et 13 novembre 2007. Le *Rendez-vous* est conçu pour accélérer le déploiement et la consolidation de la vision de Montréal comme une métropole culturelle du XXI^e siècle, qui mise prioritairement sur la créativité, l'originalité, l'accessibilité et la diversité.

Cette vision, partagée par les différentes forces qui façonnent le développement artistique, culturel, économique, social et démocratique de Montréal, est notamment exprimée dans la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, de même que dans la Politique du patrimoine et dans la Stratégie de développement économique, qui ont été adoptées en 2005 à la suite de consultations publiques effectuées auprès de l'ensemble de la société montréalaise.

Ce processus a permis de « montréaliser » Montréal, métropole culturelle, c'est-à-dire d'en faire une vision et un projet portés non seulement par les milieux culturels mais par toutes les forces vives de Montréal.

L'importance d'agir...

Rarement le potentiel de Montréal comme grande métropole culturelle aura-t-il été aussi prometteur. Montréal peut tabler sur une intense ébullition de talent et d'expertise et sur des réalisations convaincantes et internationalement remarquées en formation, création, production, diffusion et conservation dans toutes les disciplines artistiques et dans l'ensemble du champ culturel. Son dynamisme culturel trouve écho parmi les citoyens et attire des publics enthousiastes et fidèles; un nouveau consensus en faveur du rôle de levier des arts et de la culture dans le développement de la cité mobilise les leaders montréalais dans tous les domaines; le rayonnement culturel international de Montréal est sans commune mesure avec sa taille relativement modeste.

Rarement également, la compétition aura-t-elle été aussi forte à l'échelle nationale, continentale et planétaire, puisque, désormais, la majorité de l'humanité vit dans les villes. Inspirées par les observations récentes sur le pouvoir de la créativité, saisies d'une ardeur alimentée par la nécessité d'améliorer leur offre culturelle et leur positionnement, des villes de toutes tailles cherchent maintenant à prendre leur place dans l'économie du savoir, de la créativité et de la culture et multiplient stratégies audacieuses et investissements massifs pour y arriver.

Pour toutes les raisons énoncées ci-dessus, bien sûr, mais aussi pour éviter de contribuer au déclin culturel, économique et social qui résulterait d'une difficulté à saisir correctement les enjeux liés à sa démographie chancelante, il est donc impératif que Montréal se donne les moyens appropriés pour affirmer son statut de métropole culturelle du XXI^e siècle.

Le processus menant au *Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, métropole culturelle* crée un *momentum* nécessaire à l'identification et au décollage de projets et de mesures, publics et privés, capables d'accélérer le passage de la vision de Montréal comme métropole culturelle à sa réalisation conséquente. Ce processus favorisera également une culture de concertation entre les partenaires publics et privés et ainsi, l'amélioration de la gouvernance culturelle.

... ensemble ...

Cette conscience de l'importance d'agir est partagée par les partenaires : les milieux culturels, bien sûr, au cœur de ce nouveau paradigme, les milieux d'affaires et l'administration montréalaise, conscients que l'avenir de Montréal passe par une relation forte entre l'acquisition des connaissances, l'innovation et la culture. Le Québec, pour sa part, a besoin du rayonnement international d'une métropole forte et attractive, davantage en symbiose avec les régions, dont elle favorise la croissance. Le Canada, de son côté, souhaite constituer un partenaire majeur pour Montréal dans une stratégie qui vise à accélérer le développement des principales villes du pays comme moteurs économiques et comme milieux de vie d'un nombre sans cesse croissant de citoyens.

C'est dans un esprit de mise en commun des intelligences, des volontés, des ressources, et d'engagement envers la qualité des propositions qui seront mises de l'avant, que les cinq grands partenaires ont enclenché le processus d'analyse et de décision qui mènera à *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*.

... sur un horizon de dix ans

Il est important d'agir.

Il est important d'agir ensemble.

Mais il est également indispensable de nous donner une perspective temporelle qui permette, tout en passant en mode d'accélération des réalisations dès maintenant, d'organiser correctement et de moduler les interventions à effectuer et également d'amorcer, de mettre en œuvre et de réaliser de grands projets. Cette perspective temporelle, qui fait consensus chez tous les partenaires, c'est un horizon de dix ans.

Dans dix ans, nous serons en 2017 où nous célébrerons notamment l'échéance du Symposium de la Chambre de commerce (Montréal 2002-2017), le 25^e anniversaire de la Politique culturelle du Québec, le 50^e anniversaire d'Expo 67, le 150^e anniversaire du Canada et le 375^e anniversaire de Montréal.

2017 sera, pareillement, le 10^e anniversaire du ***Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle***.

Montréal, métropole culturelle : vision

Montréal se projette comme une **métropole culturelle d'envergure internationale** :

- qui vise une démocratisation exemplaire de l'accès à la culture, soutenue par l'idéal d'une ville de savoir, qui affirme sa réalité de grande ville francophone et s'engage à être un modèle d'inclusion et d'interculturalisme;
- qui, par son soutien aux arts et à la culture, valorise l'apport essentiel et déterminant de ses artistes, de ses institutions et de ses entreprises culturelles;
- qui aspire également à être reconnue pour la qualité de son cadre de vie, fruit d'un aménagement urbain sensible à l'art, au patrimoine et au design.

La culture, dans laquelle est ancrée l'image de marque de Montréal, peut alors réaliser tout son potentiel, porteur de développement, de performance et de fierté.

En 2017, Montréal présente le portrait culturel suivant :

Francophone et cosmopolite

Montréal est fière de sa francité, une fierté partagée par les nouveaux arrivants, plus nombreux que jamais et venus du monde entier, qui mêlent leurs accents d'origine à la langue française. Ce sentiment n'occulte cependant pas la contribution historique autant qu'actuelle des Premières Nations et de la communauté anglophone et le fait que la culture d'ici continue de s'enrichir de l'apport de tous ses citoyens issus de l'immigration. La composition de la scène artistique et celle des publics montréalais témoigne de cette mixité et de ce métissage.

Ville de savoir et de culture au quotidien

Les Montréalais fréquentent beaucoup plus des bibliothèques enrichies, plus nombreuses, mieux dotées, ouvertes en tout temps et à la fine pointe de la technologie. Les bibliothèques, les centres culturels, les musées, les centres de loisir facilitent la socialisation et la sensibilisation tout comme l'accès aux arts et à la culture, et sont à la portée immédiate des citoyens. Garants de la vitalité culturelle montréalaise partout sur le territoire, instruments de lutte à l'exclusion sociale, ils ont renforcé leur présence dans le quotidien des familles, des écoles et des communautés locales.

Métropole culturelle de création

Montréal fait, plus que jamais, partie du réseau des métropoles culturelles à cause du nombre, de la qualité et de l'originalité de ses créateurs, artistes, organismes artistiques, festivals et entreprises culturelles. Les échanges interculturels, interdisciplinaires, internationaux et les projets liant l'art et la technologie caractérisent fortement la création montréalaise. Une stratégie associant les gouvernements et les entreprises a favorisé une amélioration sensible du financement des arts et de la culture.

Ville d'art public, de patrimoine et de design

Avec sa désignation de *Ville UNESCO de design*, Montréal a mobilisé les secteurs public et privé autour du projet de requalification de son cadre de vie. Elle a privilégié l'aménagement culturel de l'espace public, mettant ainsi en valeur le patrimoine et l'art public. Misant sur les qualités esthétiques et l'appropriation par les citoyens, ces lieux ont fait l'objet d'une diffusion internationale. Toutefois, le plus important impact aura été la création d'espaces de rencontres qui favorisent la cohésion sociale et où s'expriment la vitalité et la diversité montréalaises.

Métropole culturelle d'envergure internationale

Dans tous les secteurs de son activité économique, culturelle, sociale et environnementale, Montréal est perçue comme une ville créative, en constant renouvellement et à l'avant-garde. Cette image forte contribue à attirer talents et investissements. En matière d'arts et de culture, Montréal a su maintenir l'envergure de ses forces – notamment la qualité de sa création, de ses festivals et de son patrimoine bâti – et développer de nouvelles niches, tout en procédant à une mise en valeur culturelle de ses quartiers.

Plan d'action - Montréal, métropole culturelle : objectif 2017

Pour être une véritable métropole culturelle, Montréal doit pouvoir compter sur la coopération constante de tous les acteurs de son développement. Il faut donc profiter de la tenue du *Rendez-vous* pour mettre au point un plan d'action, qui constituera la feuille de route de *Montréal, métropole culturelle* pour les dix prochaines années.

Ce plan d'action sera donc élaboré en fonction des trois orientations stratégiques énoncées dans la vision :

1. la **démocratisation de l'accès** à la culture;
2. l'**investissement** dans les arts et la culture;
3. la **qualité** culturelle du cadre de vie.

ainsi que de deux orientations additionnelles, également indispensables à la mise en œuvre de ce plan :

4. le **rayonnement** culturel de Montréal;
5. les **moyens** d'une métropole culturelle.



Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle – Le Plan d'action 2007-2017

PREMIÈRE ORIENTATION : AMÉLIORER L'ACCÈS À LA CULTURE

1.1 - Favoriser le droit à la culture pour tous les citoyens	Adopter la médiation culturelle comme stratégie d'accès à la culture
	Accroître le financement des programmes de médiation culturelle
1.2 - Procéder au rattrapage et à la mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques	Mettre en place un programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques
	Améliorer les services aux usagers: ouverture de toutes les bibliothèques 360 jours/an, carte universelle, accès à toute la collection, etc.
1.3 - Consolider et mettre en valeur le réseau de diffusion culturelle	Réaliser un diagnostic du réseau municipal : un portrait de l'offre, des ressources, des infrastructures et de la demande; réaliser par la suite un plan de mise en oeuvre.
	Stimuler la concertation entre le réseau municipal et les diffuseurs privés, notamment par l'organisation d'événements favorisant l'harmonisation et la complémentarité de leurs interventions
1.4 - Favoriser le développement des musées montréalais	Accueillir avec ouverture les projets des musées montréalais qui permettent de bonifier et de mettre en valeur les collections muséales
	Appuyer les projets de la Société des directeurs de musées montréalais (SDMM) visant à accroître la fréquentation des musées, dans une optique de médiation culturelle
1.5 - Appuyer la Vitrine culturelle de Montréal	Fournir un soutien financier au démarrage
	Favoriser le développement de la Vitrine culturelle dans un lieu permanent qui lui permettra de réaliser pleinement sa mission

DEUXIÈME ORIENTATION : INVESTIR DANS LES ARTS ET LA CULTURE

2.1 - Favoriser l'augmentation et la diversification des ressources financières disponibles pour le développement culturel	Poursuivre les efforts afin d'actualiser le financement public disponible pour le développement culturel
	Accroître la participation financière du secteur privé, par une meilleure synergie avec le secteur public
	Stimuler la consommation des arts et de la culture par les citoyens et les entreprises
	Favoriser un usage accru des mesures fiscales actuelles, par une diffusion plus large et une formation appropriée.
	Favoriser la constitution, par les organismes artistiques, d'une réserve qui permet d'améliorer la planification et la gestion de leur budget d'immobilisations
2.2 - Appuyer le développement artistique professionnel	Mettre en valeur la qualité et la diversité de la formation artistique professionnelle à Montréal
	Appuyer les initiatives qui favorisent les artistes de la relève et de la diversité
2.3 - Favoriser le développement à long terme des festivals et événements culturels	Établir un mécanisme de concertation permanent entre les partenaires publics
	Élaborer et réaliser un plan de développement à long terme (incluant formation, financement, branding, etc.)
2.4 - Consolider Montréal comme centre international de production audiovisuelle et leader en créativité numérique	Soutenir de manière concertée et à long terme le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et le développement de la grappe industrielle de la production audiovisuelle
	Appuyer le développement de la créativité numérique, tant du côté des arts numériques que des industries culturelles
2.5 - Améliorer et accroître les espaces pour la création, la production et la diffusion	Mettre au point un cadre d'intervention en matière d'espaces pour la création et la diffusion, en concertation avec les pouvoirs publics et le milieu des affaires
	Prolonger pour une période additionnelle de trois ans le Forum des équipements culturels entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
	Accueillir le Ministère du Patrimoine canadien comme partenaire du Forum des équipements culturels

TROISIÈME ORIENTATION : ENRICHIR LA QUALITÉ CULTURELLE DU CADRE DE VIE

3.1 - Patrimoine: préserver et mettre en valeur les territoires, sites, monuments et bâtiments d'intérêt patrimonial	Mettre au point un plan de restauration et de mise en valeur de lieux publics cités et d'immeubles patrimoniaux municipaux
	Étendre le <i>Programme d'aide aux propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial</i> à l'ensemble du territoire montréalais
	Poursuivre la mise en valeur du Canal de Lachine
3.2 - Promouvoir l'excellence en architecture et en design	Généraliser la pratique des concours, des ateliers et des panels d'experts, favorisant ainsi la qualité en amont des projets de construction et d'aménagement
	Mettre en place des outils d'accompagnement et des incitatifs financiers pour faciliter ces pratiques
	Mettre en valeur les projets et les réalisations exemplaires
3.3 - Faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain	Définir et mettre en œuvre un plan global d'intervention en art public, incluant un volet concernant les immeubles privés
	Lancer et réaliser à tous les deux ans, avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public
3.4 - Poursuivre la mise en valeur du Havre de Montréal et de son quartier historique	Poursuivre les investissements publics favorisant la mise en valeur du patrimoine dans le Vieux-Montréal
	Convenir des étapes à franchir pour assurer l'avenir du Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
	Poursuivre la mise en valeur du Vieux-Port
	Accroître la concertation des partenaires publics et privés, en vue de constituer un véritable "quartier de l'histoire", qui regroupe le Vieux Montréal, le Vieux Port et l'entrée du Canal de Lachine
	Réaliser un plan de mise en valeur et de développement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, en vue du 50 ^e anniversaire de l'Expo 67
3.5 - Réussir le Quartier des spectacles de Montréal	Consolider et développer le Quartier des spectacles comme place de formation, de création, de production et de diffusion, en soutenant le développement de nouveaux équipements culturels et d'espaces culturels abordables
	Contribuer à la pérennité des festivals et événements culturels par la création d'un réseau de lieux publics planifiés et aménagés
	Poursuivre et compléter l'opération identitaire du Quartier des spectacles (mise en lumière des salles de spectacles, installation d'éléments signalétiques, art public)
3.6 - Assurer la protection et la mise en valeur du mont Royal	Réaliser le plan de mise en valeur des patrimoines du mont Royal et s'assurer de l'engagement des institutions sur son territoire
	Mettre en œuvre un programme de recherche et de diffusion pour les patrimoines du mont Royal
	Mettre en place les régimes de protection appropriés et créer un programme d'aide relatif à la biodiversité
	Compléter le financement du Pacte patrimonial du mont Royal et en assurer la pérennité
3.7 - Soutenir le développement de pôles culturels sur l'ensemble du territoire montréalais	Mettre au point une stratégie, en collaboration avec les arrondissements et les villes de l'agglomération, en vue de la mise en œuvre d'un plan d'intervention et de mise en réseau

QUATRIÈME ORIENTATION : FAVORISER LE RAYONNEMENT DE MONTRÉAL AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

4.1 - Associer les régions au rayonnement de Montréal, métropole culturelle	Mettre au point des projets de partenariat avec les diffuseurs des régions
4.2 - Favoriser le rayonnement par l'accueil et la diffusion	Stimuler la réciprocité en facilitant concrètement l'accueil d'artistes et de compagnies artistiques
	Faciliter la participation d'organismes culturels dans le cadre de missions à l'étranger
	Mettre en valeur notre expertise en formation en arts de la scène, autant du point de vue artistique que technique
4.3 - Stimuler le développement du tourisme culturel	Établir et mettre en oeuvre un plan stratégique en tourisme culturel, fondé sur un partenariat entre les organismes culturels, l'industrie touristique et les pouvoirs publics
4.4 - Contribuer à la mise en oeuvre de la Convention internationale sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO	Poursuivre le travail de sensibilisation auprès des pays qui n'ont pas encore adhéré à la Convention
	Consolider Montréal comme plaque tournante du mouvement pour la diversité des expressions culturelles
4.5 - Mettre en valeur la désignation de Montréal à titre de Ville UNESCO de design	Constituer un groupe conseil permanent formé de représentants de la Ville, des gouvernements et de la société civile
	Contribuer activement au réseau des villes créatives de l'UNESCO par l'échange d'expertises et la réalisation de projets conjoints
	Contribuer à la création d'un Secrétariat du Réseau des villes créatives de l'UNESCO et à son établissement à Montréal
4.6 - Promouvoir le caractère patrimonial de Montréal	Poursuivre les démarches pour l'inscription de Montréal sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

CINQUIÈME ORIENTATION : FOURNIR À MONTRÉAL LES MOYENS D'UNE MÉTROPOLE CULTURELLE

5.1 - Réunir les cinq grands partenaires dans une concertation culturelle globale	Former un comité politique composé de représentants politiques des cinq "grands partenaires", ainsi qu'un comité de coordination formé des représentants administratifs des mêmes partenaires.
	Convenir que le comité politique se réunira au moins deux fois l'an, qu'il verra à effectuer le suivi de la mise en oeuvre du plan d'action, ainsi que la coordination des tables de concertation sectorielles.
5.2 - Poursuivre la réflexion sur la gouvernance culturelle de Montréal	Approfondir la réflexion sur cet enjeu à l'intérieur de l'Administration municipale
	Organiser un colloque international sur la gouvernance culturelle
5.3 - Encourager les collaborations entre les milieux de la culture et des affaires	Encourager des partenariats entre milieux culturels et d'affaires, de manière à accroître la participation financière du secteur privé, l'échange de compétences et le bénévolat
	Appuyer les initiatives favorisant la formation en gestion pour les organismes culturels
	Favoriser les échanges entre le domaine des arts et les industries culturelles
5.4 - Faire en sorte que la diversification des revenus de la Ville de Montréal bénéficie au développement culturel	Obtenir une diversification des sources de revenus de la Ville de Montréal
5.5 - Faire de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Montréal et le MCCCCFQ un des instruments-clés du développement de Montréal	Renouveler et enrichir l'Entente de développement culturel entre la Ville et le MCCCCFQ
	Inciter d'autres partenaires publics et privés à contribuer à l'Entente

Conclusion

Au cours des dix prochaines années, le monde évoluera de plus en plus vite et sera de plus en plus compétitif. Si cette affirmation est vraie en matière économique, elle l'est également en matière culturelle.

Pour affronter avec succès cette concurrence, Montréal, en plus de se donner le plan d'action proposé, devra le mettre en œuvre avec constance et détermination. Dans cet esprit, les objectifs de cohésion et de concertation identifiés dans l'enjeu de gouvernance ont une importance majeure.

Mais il faudra aller plus loin. Dans l'économie mondialisée du XXI^e siècle, il faudra aussi comprendre où se situe actuellement la « marque Montréal » et la nature des gestes à poser pour en améliorer la perception, ici et ailleurs. Dans le cas qui nous concerne, la seule façon crédible et fiable d'en améliorer la perception est d'en améliorer la réalité.

En matière culturelle, la « marque Montréal » est composée d'un certain nombre de « produits ». La performance globale de notre création en est un, la qualité, la quantité et la diversité des festivals en sont un, l'aménagement du Quartier international également, notre patrimoine bâti – particulièrement dans le Vieux Montréal – en est un autre, pour ne prendre que quelques exemples. Comment nous assurer que ces « produits » conservent leur haut degré de qualité, leur caractère attractif, leur séduction?

Pour poursuivre la même analogie, la « marque Montréal » doit s'enrichir de nouveaux « produits », qui sont déjà existants, mais possèdent un fort potentiel de croissance. Pensons au design, à la culture numérique, au Quartier des spectacles. Pensons aussi à des « produits » déjà très bien cotés, comme le Vieux Montréal et le Vieux Port, qui, dans l'esprit de concertation du *Rendez-vous*, pourraient devenir un grand quartier de l'histoire, sûrement l'un des plus importants en Amérique du Nord.

Le troisième élément de cette réflexion porte sur l'alliance indispensable entre les arts, le patrimoine, le design et le développement urbain. Cette alliance a déjà donné des résultats impressionnants dans le Vieux Montréal, le Vieux Port, le Quartier international. Il est essentiel de poursuivre dans cette voie pour le développement futur de Montréal, avec la participation active des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics. La « marque Montréal » deviendra ce que nous déciderons collectivement d'en faire, et les premières décisions, en cette matière, devront être prises d'ici la fin de l'année 2007.